

K-G SPRAY-PAK INC.
8001 KEELE STREET, P.O BOX 89
CONCORD, L4K 1Y8, ONTARIO
CANADA 905--669-9855
(905) 669-9855

PRODUIT: 11111-BT505 METERED FLYING INSECT KILLER D MTRD (DOMESTIC)**Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

FABRICANT..... K-G SPRAY-PAK INC.
8001 KEELE STREET P.O. BOX 89
ONTARIO
CANADA
L4K 1Y8
CANUTEC EMERGENCY #:1-613-996-6666(24HR)
NOM DE PRODUIT..... 11111-BT505 METERED FLYING INSECT KILLER D MTRD (DOMESTIC)
FAMILLE CHIMIQUE..... PYRETHRINS/BUTOXYDE DE PIPERONYLE.
POIDS MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE.
FORMULE CHIMIQUE..... MELANGE.
NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES
UTILISATIONS DE PRODUIT INSECTICIDE.
RECOMMANDÉ
LOI #/CUSTOMER #..... 29318.

Section 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

MOT INDICATEUR..... Mise en garde.
CLASSIFICATION DES RISQUES..... Danger.
CONSEILS DE PRUDENCE..... Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé. Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires.
DÉCLARATION DE MÉLANGE..... Tenir à l'écart la chaleur/des étincelles/des flammes nues/surfaces chaudes. -Non fumeur. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autre source d'inflammation. Récipient sous pression. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Lavez-vous les mains soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les gaz/brouillards/vapoure/aérosols. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien ventilée. Si lors de la peau : laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin/conseils. Enlever les vêtements contaminés et laver avant des réutiliser. Yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un conseiller/médecin. Cas d'inhalation : transporter personne contaminée et la garder confortable pour la respiration. Appeler un poison Centre/médecin si le malaise. En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison/médecin. Ne pas faire vomir. Protéger des rayons du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50C/122 ° f. Stocker dans un endroit bien ventilé. Magasin fermé à clé. Disposer de contenu et le contenant conformément à toutes les réglementations locales, régionales et internationales. .
OTHER HAZARDS..... Aucune information supplémentaire disponible.

Section 03: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
SPIRITUEUX MINÉRAUX INODORES	64742-48-9	5-10
BUTOXYDE DE PIPERONYLE	51-03-6	10.0
PYRETHRINS	8003-34-7	1.8
ISOBUTANE	75-28-5	40-70
PROPANE	74-98-6	7-13

Section 04: PREMIER SOINS

PREMIERS SECOURS EN CAS CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU
D'URGENCE D'URGENCE MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU:
LAVER LA PEAU ATTEINTE A L EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA
VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR
IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

INFLAMMABILITE..... HAUTEMENT INFLAMMABLE.
SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?.... CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES.
PROCÉDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLEURS DE PULVERISATION POUR
REFROIDIR LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA
PRESSION LORS DE L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER
UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION.

PRODUIT: 11111-BT505 METERED FLYING INSECT KILLER D MTRD (DOMESTIC)**Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION.
 SENSIBILITE AUX DECHARGES NON APPLICABLE.
 STATIQUES
 SENSIBILITE AUX CHOCS..... NON APPLICABLE.
 MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.
 PRODUITS DE COMBUSTION
 PRODUITS..... VAPEUR ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
 PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL
 EST CLASSEE COMME:..... >15cm MAIS <100cm .
 RETOUR DE FLAMME..... AUCUN.

Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL

PROCEDURES DE NETTOYAGE ELOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATERIAU ABSORBANT
 FUITE/DEVERSEMENT INERTE ET DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ETINCELLES. EVITER
 D'INHALER LES VAPEURS. AERER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCES AUX COURS
 D'EAU.

Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE..... GARDER A L'ECART DES SOURCES DE CHALEUR, ETINCELLES, OU FLAMMES.
 CONTROLES D'INGENIERIE..... VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE
 FACON CONTINUE.
 PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERE, DONT LA TEMPERATURE
 MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE D'EXCEDE PAS 50 DEG C.
 MATIERES SYNERGIQUES..... AUCUN CONNU.

Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL

Ingredients	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
SPIRITUEUX MINÉRAUX INODORES	100 ppm					
BUTOXYDE DE PIPERONYLE	NOT AVAILABLE					
PYRETHRINS	5 mg/m3					
ISOBUTANE	1000 ppm					
PROPANE	1000 ppm					
GANTS/TYPE.....		HABITUELLEMENT PAS EXIGE.				
RESPIRATOIRE/TYPE.....		HABITUELLEMENT PAS EXIGE.				
YEUX/TYPE.....		VERRES DE SECURITE.				
CHAUSSURES/TYPE.....		PAS NORMALEMENT REQUIS.				
AUTRE/TYPE.....		NON REQUIS.				
LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT.....		VOIR SECTION II.				

Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE..... AEROSOL.
 ASPECT..... LIQUIDE AMBRE LIMPIDE.
 ODEUR..... INSECTICIDE.
 SEUIL DE L'ODEUR..... NON DISPONIBLE.
 pH..... NON APPLICABLE.
 POINT DE CONGELATION:(°C)..... NON DISPONIBLE.
 POINT D'EBULLITION..... 150-210.
 POINT D'ECLAIR (C), VASE CLOS DE 54.
 TAGLIABUE(CONCENTRE)
 TAUX D'EVAPORATION..... MOINS DE 1.
 ACETATE DE BUTYLE NORMALE
 SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE..... 9.5.
 (% VOLUME)
 SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITE..... 1.0.
 (% VOLUME)
 PRESSION DE VAPEUR(P SIG)(AER)..... 50-60.
 @ 20 C
 DENSITE DE VAPEUR (AIR=1)..... PLUS DE 1.
 DENSITE (AEROSOL)..... 0.59-0.63.

PRODUIT: 11111-BT505 METERED FLYING INSECT KILLER D MTRD (DOMESTIC)**Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

DENSITE (LIQUIDE).....	0.86-0.90.
SOLUBILITE DANS L'EAU g/L (20°C).....	NEGLIGEABLE.
COEFFICIENT DE REPARTITION	NON DISPONIBLE.
EAU/HUILE	
TEMPERATURE D'AUTO IMFLAMMATION	349.
% DE LA VOLATILITE DE AEROSOL.....	85-86.
(PAR POIDS)	
% DE LA VOC DE AEROSOL (w/w).....	85-86.

Section 10: STABILITE ET REACTIVITE

PRODUITS DANGEREUX DE DECOMPOSITION.....	VAPEURS ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
STABLE CHIMIQUEMENT:	
OUI.....	SOUS DES CONDITIONS NORMALES.
NON, QUELLES CONDITIONS?.....	NON APPLICABLE.
COMPATIBILITE AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.	
NO, LESQUELLES?.....	OXYDANTS PUISSANTS.
REACTIVITE, SOUS QUELLES	NON APPLICABLE.
CONDITIONS?	
RISQUE DE POLYMERISATION	NE SE PRODUIRA PAS.
DANGEREUSE.	

Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

Ingredients	LC50	LD50
SPIRITUEUX MINÉRAUX INODORES	NON DISPONIBLE	>5000 mg/kg RAT - ORALE
BUTOXYDE DE PIPERONYLE	>5.9 mg/l	4.6 g/kg RAT-ORALE
PYRETHRINS	NON DISPONIBLE	1680 mg/kg RAT - ORALE
ISOBUTANE	142,500 ppm (4h) RAT - INHAL	NON APPLICABLE
PROPANE	NON DISPONIBLE	>5000 mg/kg DERMAL-RABBITS
VOIE DE PENETRATION		
INHALATION AIGUE.....	IRRITE LES VOIES RESPIRATOIRES. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT.	
INGESTION.....	PEUT CAUSER DES MAUX DE TETE, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS ET DES FAIBLESSES.	
CONTACT AVEC LES YEUX.....	PEUT CAUSER DES IRRITATION.	
CONTACT AVEC LA PEAU.....	IRRITATION LEGERE.	
ABSORPTION PAR LA PEAU.....	AUCUNE DONNEES DISPONIBLE POUR LE MELANGE DE CE PRODUIT.	
EFFETS D'EXPOSITION AIGUE.....	VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.	
EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE.....	LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT.	
IRRITATION DU PRODUIT.....	PEUT CAUSER DES IRRITATION.	
CANCEROGENICITE DU PRODUIT.....	LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS INSCRITS COMME CANCEROGENES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM). ILS NE SONT PAS REGLEMENTES COMME TELS PAR L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ETE EVALUES PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS).	
MUTAGENESE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGENE NUISIBLE N'EST PRESUME.	
TERATOGENESE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST PRESUME.	
EFFETS DE REPRODUCTION.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTION N'EST PRESUME.	
CAPACITE DE SENSIBILISATION DU PRODUIT	INCONNU(E).	

Section 12: RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUE

ENVIROMENTAL.....	CE PRODUIT EST POTENTIELLEMENT TOXIQUE POUR PÊCHER LES OISEAUX ET TOUTE AUTRE FAUNE. LES PERTES DE PESTICIDE SONT TOXIQUES.
-------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PRODUIT: 11111-BT505 METERED FLYING INSECT KILLER D MTRD (DOMESTIC)**Section 13: DECHETS**

METHODE D'ELIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MEME VIDES. ELIMINER CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FEDERALE.

Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORT

CLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION.
D.O.T. CLASSIFICATION..... BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.

Section 15: LEGISLATION

CLASSIFICATION SIMDUT..... NON RÉGLÉ PAR WHMIS.
CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 3.
NIVEAU DE HMIS - SANTE..... 2 HASARD MOYEN.
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE..... 4 HASARD SEVERE.
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE..... 1 HASARD QUELQUE PEU.
NFPA CODE 30B..... NIVEAU 3.
L'INFORMATION DE SARA 313 :..... CE PRODUIT CONTIENT LES SUBSTANCES SUIVANTES SUJET AUX CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DU TITRE III DES AMENDEMENTS DE SUPERFUND ET DE L'ACTE DE REAUTHORIZATION DE LA PARTIE 372 DE 1986 ET 40 CFR :. (BUTOXYDE DE PIPERONYLE - C.A.S.# 51-03-6: 10.0% w/w).

Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS

NOTICE DE K-G SPRAY- PAK INC LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR K-G SPRAY PAK INC. BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT A DES PERSONNES QUALIFIEES QUI S EN SERVENT A LEURS PROPRES RISQUES. K-G SPRAY PAK INC. N ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE QUANT AUX EVENEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DECOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAISSENT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S'APPLIQUENT PAS A NUE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDES.

PREPARE PAR..... Affairs Regulatory
DATE DE PRÉPARATION AOU14/14